

GUIDE PRACTIQUE

24
25

ÉDITO

Une nouvelle saison s'ouvre au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Valence Agglo.

À la Maison de la Musique et de la Danse de Valence l'effervescence est déjà palpable. À Romans, la Cité de la Musique est prête. L'ensemble des personnels des deux équipements de notre Conservatoire sont mobilisés avec l'envie de faire naître des passions, d'offrir à tous des lieux d'expression et de diffusion culturels et artistiques de grande qualité.

Ici toute la gamme des formations est offerte : des cursus diplômants, de l'éveil au cycle d'orientation professionnelle en passant par la formation « amateur » ou encore un « Parcours Artistique Adapté »... le Conservatoire est décidément ouvert à tous les publics.

Grâce aux importants travaux de rénovation programmés et à l'ambition que Valence Romans Agglo porte pour son Conservatoire, l'art dramatique pourra sans doute bientôt rejoindre la musique et la danse parmi les disciplines proposées.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental ce sont aussi, au-delà des différents lieux de diffusion de ses deux sites, des rencontres hors les murs au plus près des habitants de nos communes et de nombreux partenariats noués avec tous les équipements culturels de l'Agglomération.

Sous la baguette d'une équipe encadrante avide d'esthétiques sonores et chorégraphiques en tous genres, tout « l'orchestre » retient son souffle. La partition promet d'être belle et n'attend plus que vous pour retentir.

Je vous souhaite une très belle saison 2024 / 2025 au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Valence Romans Agglo.



Nicolas DARAGON

Président de Valence Romans Agglo
Maire de Valence

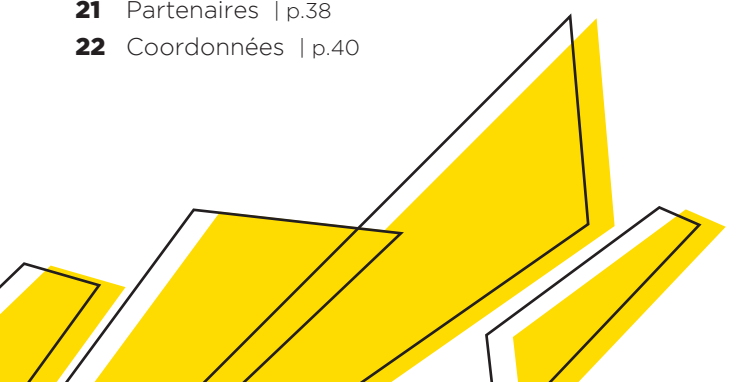
LE CONSERVATOIRE DE VALENCE ROMANS AGGLO

- 01** Présentation | p.4
- 02** Lieux d'enseignement | p.8
- 03** Autres lieux d'enseignement | p.11

L'ENSEIGNEMENT ET L'OFFRE PÉDAGOGIQUE

- 04** Les Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse (CHAM / CHAD) | p.12
- 05** Le cycle Éveil et découverte | p.14
- 06** L'enseignement musical et instrumental | p.14
- 07** Filière voix enfants/ados | p.17
- 08** L'enseignement chorégraphique | p.19
- 09** Hors cursus et parcours personnalisé | p.21
- 10** Pratiques collectives | p.22
- 11** Stages | p.23
- 12** Détail de l'offre pédagogique, site de Valence | p.24
- 13** Détail de l'offre pédagogique, site de Romans-sur-Isère | p.26

INFOS PRATIQUES

- 14** Modalités d'inscriptions | p.28
 - 15** Tarifs | p.29
 - 16** Modalités générales | p.33
 - 17** Modalités particulières | p.34
 - 18** Calendrier | p.36
 - 19** Location d'instruments | p.36
 - 20** L'équipe administrative et technique | p.37
 - 21** Partenaires | p.38
 - 22** Coordonnées | p.40
- 

LE CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE DE VALENCE ROMANS AGGLO

01 Présentation

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Valence Romans Agglo est un établissement d'enseignement artistique géré par Valence Romans Agglo.

Des missions larges

Accompagner l'apprentissage musical et chorégraphique dans le cadre de la formation initiale des élèves, de l'éveil au cycle d'orientation professionnelle préparant aux études supérieures, est la principale mission d'un établissement d'enseignement artistique. L'accompagnement, la formation et le soutien à la pratique amateur restent cependant le cœur de l'activité pédagogique et du projet d'établissement. En tant qu'établissement culturel à part entière, le Conservatoire met en œuvre les missions d'éducation artistique, de diffusion et de création dans le cadre de son activité, tout au long de l'année, en élargissant son champ de rayonnement sur son ancrage territorial propre.

Deux sites et des équipements de qualité

Lieu d'apprentissage mais aussi de création et de diffusion, le Conservatoire est doté de deux auditoriums : salles de 259 places sur Valence et de 255 places sur Romans-sur-Isère. Ces équipements permettent aux élèves de se produire dans des conditions professionnelles et d'accueillir des spectacles tout au long de l'année. La Cité de la musique à Romans-sur-Isère, bâtiment moderne et ouvert sur la création musicale avec, et c'est une première en France, la présence en son sein d'une Scène de Musiques Actuelles (Label SMAC du ministère de la Culture), est l'équipement le plus récent, en service depuis 2013.

La Maison de la Musique et de la Danse à Valence, réhabilitée en 1998, a également beaucoup d'atouts en matière d'espace pédagogique avec un studio de danse, de nombreuses salles de classes (du CE1 au CM2 pour les enseignements fondamentaux des CHAM) et de cours (instruments, ensembles, chorales, orchestres...).

Musique et danse

La diversité des enseignements proposés et des cursus permet aux élèves de découvrir des esthétiques musicales variées : classique, jazz, musiques actuelles et traditionnelles, musique ancienne... On peut y pratiquer

les instruments de l'orchestre classique, mais également les instruments anciens (clavecin, traverso, luth...), les musiques traditionnelles arméniennes, le chant, le jazz, ou les pratiques et instruments les plus actuels (batterie, guitare électrique, DJ et MAO...). Quant à l'enseignement chorégraphique, il s'articule autour de la danse classique, contemporaine, et depuis 2023 avec une initiation au hip-hop comme 3^e esthétique.

La pratique collective

Elle se décline dès le 1^{er} cycle sous différentes formes : musique de chambre, ensembles de classes (guitare, saxophone...), groupes de musiques actuelles, orchestres, chant choral, formation musicale... Et sous différents cursus : cursus traditionnel ou cursus CHAM / CHAD, en partenariat avec les structures de l'Éducation nationale.

Le Conservatoire et l'enseignement supérieur

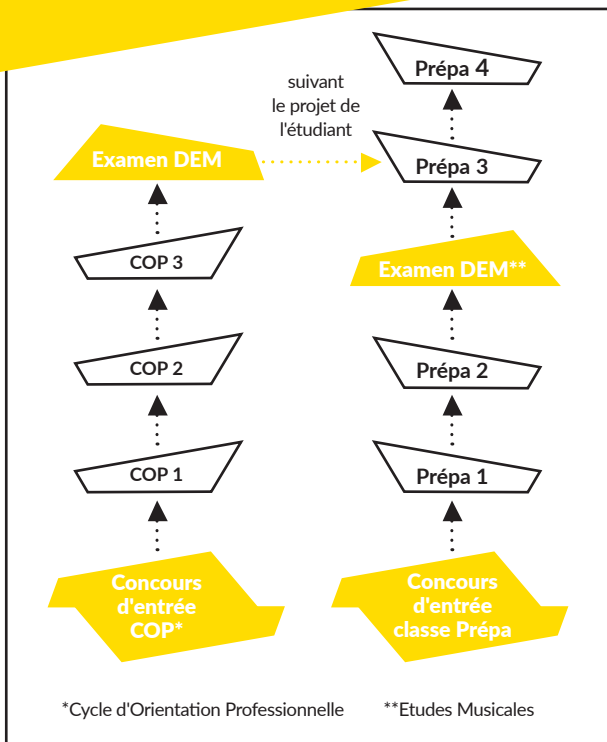
Afin de consolider le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) ou Cycle Diplômant, un partenariat s'est construit avec l'Université Grenoble-Alpes. Le COP, délivrant le Diplôme d'Études Musicales (DEM) ou le Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC), est reconnu comme un diplôme d'enseignement supérieur ou « prépa- sup ». À ce titre, les étudiants du Conservatoire inscrits dans ce cycle peuvent bénéficier d'un statut étudiant et des services universitaires (médecine, restauration, etc.) grâce à une convention avec le GIP Campus UGA Valence Drôme Ardèche. Par ailleurs, ce partenariat permet aux étudiants de valider dans le cadre de leurs études universitaires les études artistiques au Conservatoire. Ce principe de partenariat est opérationnel pour plusieurs licences depuis septembre 2017 : licence Arts du spectacle, Lettres modernes, LLCE, LEA, Musicologie, et serait prochainement mis en place avec l'École Supérieure d'Art et Design (ESAD). Ce lien avec l'enseignement supérieur s'étend à l'ensemble des établissements d'enseignement de l'Université Grenoble Alpes comme l'ESISAR, pour un cursus « Art-Études », dans le cadre d'une convention avec l'UGA (Université Grenoble Alpes) permettant aux étudiants de bénéficier du statut « Artiste de Haut Niveau (AHN) » et d'aménager leur parcours universitaire et leurs études artistiques. Par ailleurs, depuis plusieurs années, une collaboration active s'est construite entre 3 établissements d'enseignement supérieur et préparatoire à l'enseignement supérieur (CRD, ESAD, et ESISAR-INP) pour proposer un dispositif transdisciplinaire et inter-établissements donnant lieu à un laboratoire de recherche dans le croisement des domaines

de la musique, des arts visuels / design, et de l'ingénierie informatique. Ce dispositif TRAC (Technologie - Recherche Artistique - Création) est ouvert aux étudiants en COP/ CPES comme module complémentaire.

Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES)

Le Conservatoire propose, depuis la rentrée 2020, des classes préparatoires à l'enseignement supérieur. Ce nouveau cursus a vocation à finaliser la formation initiale des étudiants et à les préparer aux concours d'entrée de l'enseignement supérieur (CNSM, Pôle Sup, HEM, Hochschule, CEFEDM, CFMI, etc.).

Date limite des dépôts de candidature : 2 juillet 2024.
Date du concours : le 26 juin 2024 à Romans-sur-Isère (MAA) ; le 28 juin 2024 à Valence (Musique à l'image) ; le 7 octobre 2024 à Romans-sur-Isère (Jazz) ; le 8 octobre 2024 à Valence (autres disciplines).



Disciplines proposées (CPES) :

- Violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone
- Trompette, cor, trombone, tuba
- Piano
- Classe de piano accompagnement
- Accordéon
- Harpe
- Composition musique à l'image
- Musique ancienne (clavecin, flûte à bec, luth, harpe ancienne, violon baroque)
- Musique traditionnelle (duduk, musique d'Arménie et du Caucase)
- Jazz
- Musiques actuelles amplifiées
- Direction de chœur
- Chant lyrique

La volonté du Conservatoire est de proposer un parcours en COP (ou diplômant) parallèle et / ou juxtaposé à celui des classes préparatoires à l'enseignement supérieur. Ceci apportera plus de souplesse pour les étudiants en réflexion sur leur orientation future.

Une saison culturelle « dans et hors les murs »

Soucieux de faire valoir son rayonnement, le Conservatoire décline tout au long de l'année une saison culturelle dans les différents lieux de diffusion des deux sites, mais également au-delà : théâtre des Cordeliers à Romans-sur-Isère, musée et théâtre de la Ville à Valence, médiathèques et salles de diffusion des communes de l'agglomération, etc. Continuité de l'acte pédagogique, la restitution des travaux d'élèves et les projets pédagogiques transversaux constituent la toile de fond de notre saison, en valorisant la saison des concerts des professeurs du Conservatoire, en tant qu'artistes à part entière.

02 Lieux d'enseignement

Site de Valence

Lieu culturel au cœur du quartier Polygone de Valence, la Maison de la Musique et de la Danse (MMD) est aussi un espace de vie, d'apprentissage, de jeunesse et de culture. École primaire, conservatoire, le bâtiment dispose de plus de 3 400 m² d'espace pédagogique comprenant un studio de danse « Maurice Béjart » et un auditorium de 259 places. La MMD abrite également l'école Jazz Action Valence (JAV). Cette association assure la promotion du jazz et des musiques actuelles amplifiées en offrant une formation continue et professionnelle ainsi qu'une saison de programmation. JAV est en collaboration permanente avec le Conservatoire, notamment pour la formation jazz du 3^e cycle d'orientation professionnelle.

Le partenariat avec l'Éducation nationale, les établissements scolaires du quartier et la Maison Pour Tous (MPT) du Polygone assied encore davantage l'établissement dans sa mission d'ouverture, de proximité et de cohésion sociale.

Le site de Valence compte 1076 élèves pour 75 enseignants.



*Maison de la Musique et de la Danse
32 avenue Clémenceau à Valence*

Site de Romans-sur-Isère

Des salles spécialement aménagées, une acoustique spécifiquement réfléchiée, une scénographie particulièrement travaillée... La Cité de la musique a été entièrement pensée pour les musiciens amateurs et professionnels, et pour le public. Une partition originale qui se joue au quotidien et en harmonie. Le bâtiment de 4 000 m² compte deux salles de spectacle, un auditorium de 255 places assises ainsi qu'une salle de musiques



amplifiées de 300 places debout, labellisées par l'État (Scène de Musiques Actuelles, SMAC La Cordo). Cet équipement culturel est un véritable lieu de vie où se côtoient des genres musicaux et des intérêts différents. Les effectifs du site de Romans-sur-Isère s'élèvent à 643 élèves pour 49 enseignants, dont 3 musiciennes intervenantes en milieu scolaire. Les professeurs du Conservatoire peuvent enseigner leurs disciplines dans des salles dédiées : batterie, percussions, musique de chambre ou orchestre... Ils côtoient les amateurs de musiques amplifiées qui bénéficient, quant à eux, d'aménagements et de matériels perfectionnés : studios de répétition, régie d'enregistrement et une salle d'écoute et de rétroprojection partagée avec tous les utilisateurs.

Ouverte au public, la Cité de la Musique est facilement accessible.

PÔLE NUMÉRIQUE

Le Pôle numérique anime les pratiques musicales numériques du CRD dans **la salle de création (5) et la salle d'informatique musicale (6)**.

Il s'agit de cours et d'ateliers autour de l'apprentissage des techniques de création, de composition amplifiée, de Sound Design et d'informatique musicale (autrement appelée "M.A.O").

Plusieurs ateliers et thématiques s'adaptent à tous les publics à partir de 12 ans, quel que soit le niveau, et les esthétiques :

- **Les musiques électroniques, les arts numériques et les musiques urbaines**, pour lesquels ces outils sont au cœur de la création.
- **Les autres musiques (classique, rock, jazz...)** pour lesquelles ces outils permettent d'arranger et d'enregistrer.

Ces ateliers peuvent être réalisés en cursus, en option ou sur des projets personnels d'autres disciplines, ou même en dehors des cursus du CRD.

Le jeudi après-midi, ponctuellement et sur RDV, une permanence de 2 heures est consacrée à l'accompagnement de projets individuels, ouvert également aux non-inscrits, professeurs, ou professionnels du spectacle.

Le studio de création multicanal 13.1 peut également être mis à disposition aux inscrits.

Coordonné par le Pôle Numérique, le festival Micromusic (musiques électroniques et arts numériques) se tiendra au mois de mars 2025, avec de nombreuses créations innovantes, des performances et des ateliers ouverts à tous.

Plus d'infos sur le site internet du Conservatoire ou contactez baptiste.pierre@valenceromansagglo.fr

Les ateliers sont gratuits pour les élèves en cursus, 132 € l'année pour participation libre.

Festival Micromusic



© CRD Valence Romans Agglo



Locaux Rock

03 Autres lieux d'enseignement

Le Conservatoire renforce géographiquement son enseignement dans différents domaines pour une meilleure proximité et qualité de services aux usagers :

Les Locaux Rock : situés en annexe du CRD dans le Parc des Trinitaires et accessibles par l'avenue Maurice Faure (n° 82), les Locaux Rock sont un lieu de pratique des musiques actuelles depuis les années 1980. Activités : répétitions, résidences, travail en studio, ateliers découverte et formation Dj et MAO, diffusion hors les murs et actions culturelles.

- Théâtre de la Ville - Valence (danse).
- Théâtre des Cordeliers - Romans-sur-Isère (danse).
- École de danse Karim Amghar – Valence (danse)
- Studio « les nouvelles planches » - Romans-sur-Isère (danse).
- Temple Saint-Ruf - Valence (orgue).
- Église Notre-Dame-de-Lourdes – Romans-sur-Isère (initiation au carillon)

L'ENSEIGNEMENT ET L'OFFRE PÉDAGOGIQUE

En tant qu'établissement classé, les parcours de formations du Conservatoire doivent répondre aux exigences du ministère de la Culture en suivant le schéma national d'orientation pédagogique de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA). L'État reste garant de la cohérence et de la structuration de l'enseignement en validant, par arrêté préfectoral, le classement de l'établissement en Conservatoire à Rayonnement Départemental.

Nouveaux textes de référence :

En tant qu'établissement d'enseignement artistique classé, le CRD Valence Romans Agglo doit suivre les textes cadres du ministère de la culture et s'y référer. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique (BO HS de septembre 2023) de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA), le Cycle d'Orientation Professionnel a vocation à disparaître pour laisser la place à un Cycle Diplômant structuré sensiblement de la même manière, mais qui donnera accès au Diplôme National d'Études Musicales (DNEM). Dans l'attente d'un arrêté précisant les modalités et la mise en place officielle de ce parcours de formation et de ce diplôme national, nous restons à ce jour sur le même fonctionnement pédagogique.

Comme tout conservatoire classé à rayonnement départemental, celui de Valence Romans Agglo propose des cursus diplômants, de l'éveil au cycle d'orientation professionnelle en passant par la formation amateur.

Un enseignement hors cursus et des parcours personnalisés sont également prévus en fonction du projet artistique de l'élève et de son rythme d'apprentissage.

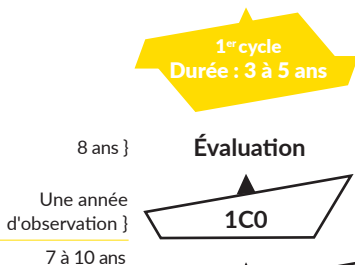
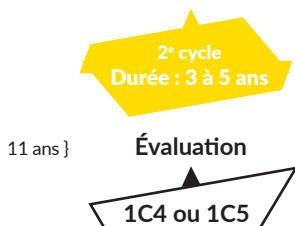
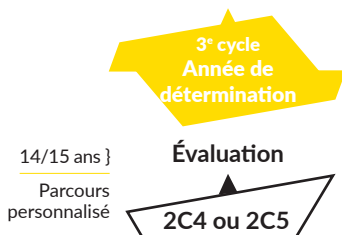
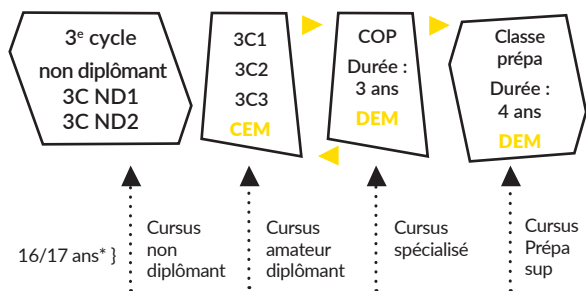
04 CHAM/CHAD*

En partenariat avec l'Éducation nationale, le Conservatoire permet l'accès aux cursus CHAM et CHAD (Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse). Ce dispositif offre aux élèves motivés un parcours harmonieux associant un enseignement général et un enseignement artistique (musical ou chorégraphique) soutenus. Les enfants bénéficient d'un aménagement de leur temps scolaire qui facilite leurs apprentissages artistiques : deux après-midis libérés pour les collégiens et cours de musique intégrés à la journée scolaire pour les primaires.

Les établissements scolaires partenaires sont :

- Groupe scolaire Albert Bayet à Valence (CHAM primaire)
- Collège Jean Zay à Valence (CHAM/CHAD secondaire)
- Collège Paul Valéry à Valence (CHAM secondaire)
- Collège André Malraux à Romans-sur-Isère (CHAM secondaire).

* *Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse*



5 à 6 ans }



Âges à titre indicatif

► Un étudiant en COP peut, s'il le souhaite, valider un CEM (UV Dominante) en cours de cycle

* Anticipation avec accord de l'équipe pédagogique

Organisation des études (schéma général)



Éveil musical

© Y. Montero Valence Romans Agglo

05 Le cycle Éveil et découverte

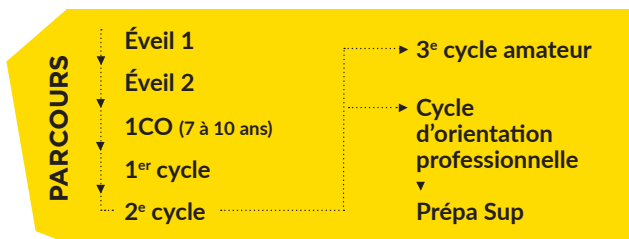
Âge	Cycle éveil et découverte	Durée
5 ans (GS Maternelle)	Éveil « musique et danse » ou « musique »	45 mn
6 ans (CP)	Éveil musical	45 mn



© Y. Montero Valence Romans Agglo

06 L'enseignement musical et instrumental

Les études musicales s'organisent en trois cycles et sont précédées d'une phase d'éveil. Le fonctionnement par cycle tient compte du rythme de progression de chaque élève. Chaque cycle est organisé dans le cadre d'une formation globale comportant plusieurs disciplines (pratiques collectives, culture...).



Éveil 1 > 5 ans

Éveil musique et danse ou éveil musical

Cursus : séance de 45 minutes hebdomadaire.

Éveil 2 > 6 ans

Éveil musical

Cursus : séance de 45 minutes.

Initiation instrumentale, pour certains instruments (Romans-sur-Isère et Valence).

1CO > Année d'observation

Depuis la rentrée 2020, le Conservatoire propose une année d'observation pour les nouveaux élèves débutants entre 7 et 10 ans. Cette année permet à l'enseignant d'observer l'élève et à la famille de confirmer ou non la motivation, l'implication et le choix de l'instrument.

1^{er} cycle > À partir de 8 ans

Choisir une discipline dominante

Objectif : constituer les bases de la pratique musicale et de la culture. Construire la motivation et la méthode.

La formation musicale globale comporte plusieurs disciplines dont la formation instrumentale, la formation musicale (culture) et la pratique collective chorale ou atelier-orchestre.

2^e cycle

Validé par le Brevet d'Études Musicales (BEM)

Objectif : contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle. S'approprier un langage musical et acquérir les bases d'une pratique autonome. Être capable de tenir sa place dans une pratique collective.

Pour valider un BEM, l'élève doit capitaliser plusieurs Unités de Valeur (UV) dont instrument, formation musicale (culture), pratique collective...

3^e cycle

Cursus diplômant validé par le Certificat d'Études Musicales (CEM).

Objectif : développer un projet artistique personnel. Accéder à une pratique autonome. Acquérir des connaissances structurées. S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur. Pouvoir évoluer vers la pratique en amateur. Pour valider un CEM, l'élève doit capitaliser plusieurs UV dont instrument, projet personnel, formation musicale, musique de chambre et pratique collective.

Cycle d'orientation professionnelle (COP) /

Cycle d'enseignement préparatoire supérieur (CPES)

Agrément obtenu le 14 mai 2020

Objectif : approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle. Élargir ses compétences, son champ esthétique et son expérience artistique et scénique. Se préparer et confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur. Préciser son projet professionnel.

Admission : examen en octobre après évaluation devant jury. Le COP est validé par le Diplôme d'Études Musicales (DEM). Le CPES peut également valider un DEM à la fin de la deuxième année. Possibilité d'intégrer directement le CPES après un COP et la validation d'un DEM.

Cursus :

- 2 à 3 années pour le COP (COP1 / COP2/ COP3)
- 2 à 4 années pour le CPES (CPES1 /CPES2 / CPES3 / CPES4)
- 5 h à 8 h de cours hebdomadaires pour le COP
- 8 h à 12 h de cours hebdomadaires pour le CPES.

Pour valider un DEM, l'étudiant doit capitaliser plusieurs UV obligatoires et complémentaires :

- 1 UV dominante
- 4 UV complémentaires obligatoires.

TRAC (Technologie - Recherche Artistique - Création)

Dispositif inter-établissements et transdisciplinaire regroupant le Conservatoire, l'ESISAR (École nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux) et l'ESAD (École Supérieure d'Art et Design).

Objectif : proposer à des étudiants de chaque établissement, dans le cadre de leurs études d'alimenter conjointement un laboratoire de recherche sur la définition et la réalisation de projets au croisement des arts (visuels, sonores et musicaux), du design et des sciences de l'ingénieur.

P2A : Parcours Artistique Adapté

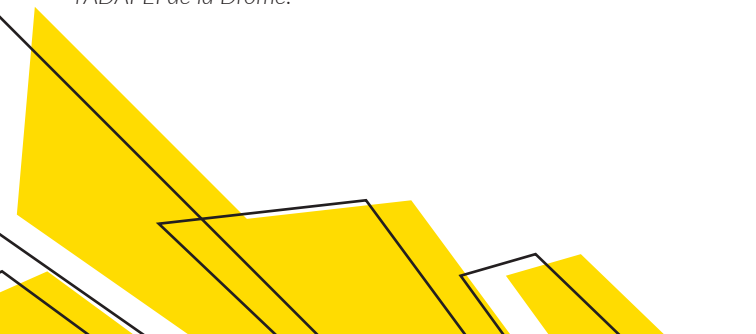
Organiser l'accueil des situations pédagogiques qui demandent une attention particulière (trouble de l'apprentissage). Selon sa situation et son projet, l'orientation de l'élève peut se faire soit vers un cursus traditionnel, soit vers un parcours adapté en individuel ou en collectif. Cela en lien permanent avec la famille, les éducateurs et l'équipe enseignante.

Atelier de pratique musicale adaptée.

Musique et handicap mental.

Objectif : exploration des instruments. Travail de perception, d'écoute et de mémorisation.

Ouvert aux enfants de 8 à 15 ans et aux adultes de plus de 16 ans. En collaboration avec le comité Drôme Handicap et l'ADAPEI de la Drôme.





07 Filière voix enfants/ados

Le Conservatoire propose, depuis 2018, un cursus intitulé « filière voix », destiné aux enfants qui souhaitent s'inscrire dans une formation purement vocale. La filière voix met au centre de sa pédagogie le travail collectif. Ainsi, la matière dominante de ce cursus est le chœur. Les apprentissages se font exclusivement en groupe ou semi-collectif. La richesse des formations de chœurs ou chant choral du Conservatoire permet un parcours offrant tous les atouts d'une formation complète pour débiter dans l'art vocal. Le fonctionnement par cycle tient compte du rythme de progression de chaque élève. Chaque cycle est organisé dans le cadre d'une formation globale comportant plusieurs disciplines.

1^{er} cycle > À partir de 9 ans

Durée : 4 à 5 ans

Objectif : constituer les bases de la pratique et de la culture musicale. Construire la curiosité, la motivation et la méthode. S'intégrer dans une pratique collective. Construire une conscience corporelle. Construire une conscience de l'espace et de la scène.

Cursus :

- Chœur comprenant formation à la technique vocale : de 1 h à 1 h 15
- Formation musicale de 1 h 15 à 1 h 30
- Cours semi-collectif technique vocale de 30 mn
- Atelier arts de la scène 1 h 30

2^e cycle

Durée : 4 à 5 ans.

*Validé par le Brevet d'Études Musicales
(BEM Jeunes Chanteurs)*

Objectif : contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle. S'approprier un langage musical et acquérir les bases d'une pratique autonome. Savoir tenir sa place dans une pratique collective. Se présenter au public de manière active et expressive.

Cursus :

- Chœur : 1 h 30 à 2 h
- FM : 1 h 30 à 2 h
- Technique vocale : 45 mn
- Atelier théâtre : 1 h 30
- Initiation clavier (1 h en groupe tous les 15 jours)
- Atelier vocal

Pour valider un BEM Jeunes Chanteurs, l'élève doit capitaliser plusieurs Unités de Valeur (UV) dont pratique vocale, formation musicale (culture), pratique collective (chœur)... À l'issue de ces deux cycles d'apprentissage l'élève peut poursuivre son parcours dans les deux esthétiques traditionnelles : "chant lyrique", "chant musiques actuelles" ou "chant jazz". L'admission en chant lyrique se fait à partir de 18 ans après un examen d'entrée au mois d'octobre.



08 L'enseignement chorégraphique

Les études chorégraphiques du Conservatoire s'organisent en trois cycles et sont précédées d'une phase d'éveil et de deux phases d'initiation (loi du 10 juillet 1989). Deux esthétiques y sont enseignées régulièrement : la danse classique et la danse contemporaine.

La Formation Musicale Danseur, la culture chorégraphique et l'anatomie appliquée au mouvement dansé complètent l'apprentissage des élèves à différentes étapes de leur parcours. Le fonctionnement par cycle tient compte du rythme de progression de chaque élève. Il existe un parcours hors cursus Danse contemporaine et Danse classique (voir p.21).

Éveil musique et danse > 5 ans

Objectif : développer les fondamentaux du mouvement et le sens de la musicalité par une approche ludique.

Cursus : 1 cours de 45 minutes hebdomadaire.

Initiation 1 et 2 > 6 et 7 ans

Objectif : développer la conscience corporelle et préparer l'enfant à l'apprentissage technique.

Cursus : séance de 45 minutes hebdomadaire.

1^{er} cycle > à partir de 8 ans

Admission sur audition

Objectif : apprendre les bases fondamentales de la danse classique ou danse contemporaine.

Durée du cycle : 3 à 5 années.

Cursus :

- 2 à 3 cours de danse hebdomadaires dans la discipline dominante.
- Formation Musicale Danseur.
- 1 cours dans la discipline complémentaire (uniquement à Romans-sur-Isère).

En fin de cycle, l'élève présente une variation sur scène, pour vérifier que ses bases sont acquises.

2^e cycle > À partir de 11 ans

Validé par le Brevet d'Études Chorégraphiques dans une des deux disciplines choisies : classique ou contemporain.

Parcours en horaires traditionnels ou aménagés.

> Dominante danse contemporaine en horaires traditionnels sur le site de Romans-sur-Isère et en horaires aménagés sur le site de Valence.

Objectif : contribuer au développement artistique et chorégraphique personnel et collectif, s'approprier un langage chorégraphique, développer l'endurance.

Durée du cycle : 1 à 5 années.

Cursus traditionnel :

- 3 cours hebdomadaires dans la discipline dominante,
- 1 cours dans la discipline complémentaire (Romans-sur-Isère),
- 1 cours de Formation Musicale Danseur (Valence),
- 1 cours de culture chorégraphique.

Cursus CHAD (uniquement Valence) :

- 2 à 3 cours de danse classique,
- 1 à 2 cours de danse contemporaine,
- 1 cours de Formation Musicale Danseur,
- 1 cours de culture chorégraphique.

Le cursus CHAD du site de Valence est un cursus intensif.

3^e cycle amateur

Validé par le Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC).

> Accessible en danse contemporaine et classique sur les deux sites.

Objectif : développer un projet artistique personnel grâce à un bon niveau technique et au développement de la maturité artistique.

Durée du cycle : 1 à 6 années.

Cursus :

- 2 cours hebdomadaires dans la discipline dominante,
- 6 modules à réaliser sur 2 ans

Cycle d'orientation professionnelle

Validé par le Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC).

> Accessible en danse contemporaine et classique sur les deux sites.

Objectif : approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle. Élargir ses compétences, son champ esthétique et son expérience artistique et scénique. Confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur. Préciser son projet professionnel.

Cursus :

- 5 cours hebdomadaires,
- 5 UV obligatoires.

Le D.E.C. équivaut à l'Examen d'Aptitude Technique (E.A.T.) donnant accès aux centres de formation au diplôme d'État d'enseignant de la danse.

09 Hors cursus et parcours personnalisé

Parcours personnalisé Musique et Danse

1 à 3 années maximum (commission pédagogique).

Évaluation continue.

À partir du 2^e cycle : deux pratiques au choix parmi : formation musicale, instrument, pratique collective.

À partir du 2^e cycle danse : possible à titre exceptionnel après accord de la commission pédagogique.

Atelier de danse contemporaine

À partir du niveau débutant : 8 ateliers de 3 heures sur l'année (Valence).

Niveau avancé : admission sur audition.

Atelier hebdomadaire (Valence et Romans-sur-Isère).

Atelier de danse classique

Barre au sol (Valence et Romans-sur-Isère).

Cours adultes (Valence)

Hors cursus et parcours personnalisé adultes

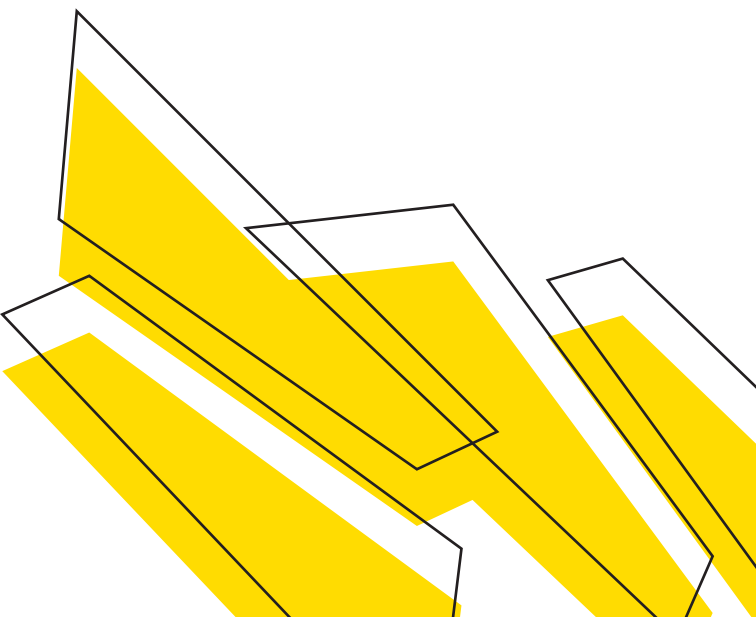
1 à 6 années maximum en fonction des places disponibles.
Pas d'examen de fin de cycle.

Parcours à la carte : Ateliers instrumentaux / Chant, MAO, Jazz, FM (Musique de chambre, Orchestre) etc.

Parcours « pratiques d'ensemble »

Pas de limite de durée. Évaluation continue.

À partir du niveau 2^e cycle : pratiques d'ensemble, orchestres, musique de chambre.





Orchestre symphonique

10 Pratiques collectives

Les élèves du Conservatoire sont tenus, dans le cadre de leur parcours de formation initiale, de participer régulièrement à au moins une pratique collective. Celle-ci est généralement liée à la discipline dominante et doit être validée par le professeur de cette discipline, ainsi que par le responsable de l'ensemble au regard des acquis techniques et du niveau d'autonomie.

En fonction du parcours pédagogique et de l'âge de l'élève, la participation aux activités musicales associatives de la ville ou d'une autre collectivité peut être validée en tant que pratique collective après avis de la direction du Conservatoire et dans le cadre d'une convention.

Site de Valence

Musique de chambre et pratique d'ensemble

Musique de chambre // Marie Duinat, Nathalie Ponce, Franck Lépinasse, Christophe Alcocer et autres professeurs.

Ensembles divers : ensemble de saxophones, ensemble de clarinettes, ensemble de mandolines, ensemble de bassons, ensemble de cuivres, ensemble de flûtes traversières.

Consort, ensemble d'instruments anciens, Orchestres

À vent et percussions « Impromptu » 1^{er} cycle // Nathalie Ponce

À vent et percussions « Interlude » 2^e cycle // Céline Reymond

À vent et percussions « Résonances » fin de 2^e cycle et 3^e cycle // Stéphane Ducroz

Atelier cordes 1^{er} cycle // Isabelle Laureys

Orchestre à cordes « Prélude » (1^{er} cycle) // Anne Lodéon

Orchestre à cordes « Adagio » (fin de 1^{er} cycle et début de 2^e cycle) // Anne Lodéon

Orchestre à cordes « Moderato » (à partir de fin du 2^e cycle) // Gauthier Lodéon

Orchestre symphonique « Allegro » (à partir du 3^e cycle, COP et CPES) // Didier Vadrot

Big Band de Jazz // Patrice Foudon

Chant choral

Atelier chorale « jeunes pousses » (1C2 Coursus Traditionnel et 1C2 en FM) // Muriel Gouzon

Chœur d'enfants traditionnel (7 - 11 ans) // Muriel Gouzon

Chœur d'adolescents (11 - 17 ans) // Muriel Gouzon

Chœur de chambre Helios (classe chant) // Muriel Gouzon

Chœur CHAM VOIX (CE1, CE2, CM1, CM2) lundi temps scolaire // Muriel Gouzon

Site de Romans-sur-Isère

Musique de chambre et pratique d'ensemble

Musique de chambre // Mauricio Arriagada Rios, Mickaël Noël, professeurs du Conservatoire

Divers ateliers et ensembles instrumentaux (accordéons, guitares, cuivres, violoncelles) et vocaux encadrés par les professeurs

Orchestres

Harmonie Benjamine // Florent Pommaret

Orchestre à cordes Benjamin // Sylvie Pascalis

Harmonie Junior // Jean-François Rocher

Orchestre junior // Sabine Debruyne

Orchestre symphonique // Didier Vadrot

Composite Music // Jean-François Rocher

Big Band de Jazz // Patrice Foudon

Chant choral

Choeur d'enfants (CP au CM1) - Choeur d'adolescents (CM2 au lycée) // Edwige Jacquet-Wacogne

Ensembles conventionnés : harmonies de Romans, Bourg-de-Péage, Châtillon-Saint-Jean, Peyrins, etc.

11 Stages

Tout au long de l'année, le Conservatoire organise des stages pédagogiques (danse classique, contemporaine et hip-hop, musique ancienne, jazz, informatique musicale, etc.), dont certains sont également ouverts au public extérieur. Pour plus de renseignements :

conservatoire.valenceromansagglo.fr

12 Valence

Offre pédagogique

© CRD Valence Romans Agglo

Éveil

Éveil musical - Nathalie Ponce,
Mireille Collignon

Éveil musique et danse - Maily
Chassagne, Mireille Collignon

Cordes

Violon - Anne Lodéon, Marie
Orenga, Isabelle Robert,
Isabelle Laureys

Alto - Gauthier Lodéon

Violoncelle - Marie-Joëlle
Le Corre, Franck Lépinasse

Contrebasse -
en cours de recrutement

Bois

Flûte traversière -
Jean-Frédéric Perraud

Hautbois - Céline Reymond

Clarinete - Moneïm Brini,
Géraldine Bouchet,

Saxophone - Stéphane Ducroz,
Yoshimi Yasuda-Vadrot, Florent
Pommaret

Basson - Nathalie Ponce

Cuivres

Cor - Delphine Mériaux

Trompette - Pierre-Alain Millot

Trombone - Pierre Bassery

Tuba - Pierre Cardenaud

Instruments polyphoniques

Piano - Christophe Alcocer,
Hélène Barré, Christophe
Guémené, Armelle Rochefrette

Guitare - Stéphane Catauro,
Elyne Schielke

Percussions - David Catil

Orgue - Daniel Goldobine

Mandoline - Manon Rigal

Harpe - Delphine Latil

Accompagnement piano -
Marie Duinat

Musique ancienne

Clavecin, basse continue -
Pablo De Vega Mujica,
Mathilde Blaineau

Flûte à bec, traverso -
Marie-Jacqueline Durand,
Hélène Tisserand

Violon baroque -
Camille Antoinet

Violoncelle baroque -
Franck Lépinasse

Accompagnement clavecin -
Mathilde Blaineau

**Stages de musique ancienne,
ensembles, consort,
instruments anciens** -
Esteban Gallegos

Musiques traditionnelles

**Ateliers musique
traditionnelle d'Arménie
et du Caucase** - Duduk -
Levon Chatikyan

Musiques actuelles amplifiées

Coordination - Kamal Mazouni
**Atelier Cycle d'orientation
professionnelle** -
Kamal Mazouni

Batterie, MAO, atelier -
Franck Metzler

Chant, claviers et atelier -
en cours de recrutement

**Guitare électrique,
atelier** - Nicolas Diago

**Basse électrique,
atelier** - Kamal Mazouni

M.A.O, DJing, musiques électroniques, atelier -

Emilio Diaz

M.A.O, atelier - Hervé

Gaudriault

Culture, histoire, pratique et connaissances de la musique amplifiée -

Franck Metzler

Formation musicale, arrangement, harmonie, improvisation - Nicolas Diago

Locaux rock

Coordination - Benoit Roch

Accueil-animateur - Studio -

Laurent Val, Corentin Roux

Atelier Mao, DJ - Emilio Diaz

Jazz

Coordination, culture et pratique collective (Big Band) -

Patrice Foudon

Contrebasse - Gil Lachenal

Chant - Julie Fallu

Piano jazz - Benoît Thevenot

Guitare jazz - Jean-Michel Genoud

Batterie - Nicolas Serret

Composition

musique à l'image

Écriture musicale,

improvisation, composition

multimédia - Nathanaël Bergese

Atelier de musique de film -

Julie Piffaut

Voix

Chant lyrique - Laëtitia Cattier

Chant choral et Direction

de Chœur - Muriel Gouzon

Accompagnement

Instrumental -

Marie Duinat, Marjorie

Bortolini, Lucile Moury

Vocal - Marie Duinat

Danse piano - Lucile Moury,
Olivia Kremer

Danse percussions -

Farid Joneau

Formation musicale culture

Coordination -

Aurélie Schmitt

Formation musicale et éveil musical - Mireille Collignon,

Mireille Vinay, Sylvine

Pommaret, Nathalie Ponce,

Aurélie Schmitt

Analyse et écriture -

Sébastien Halas

Culture musicale -

Mireille Collignon

Direction d'orchestre -

Didier Vadrot

Danse

Coordination - Alexandra
Ripart-Jasseny

Éveil Musique et Danse -

Mireille Collignon, Maillys

Chassagne

Danse classique -

Nathalie Sawinow, Ophélie

Yon

Danse contemporaine -

Cécile Delabroy

Formation musicale danseur -

Mallory Bégou

Culture chorégraphique -

Mallory Bégou

Atelier adapté musique

Musique et handicap

mental - Anne et Gauthier

Lodéon, Mireille Vinay,

Armelle Rochefrette, Pierre-

Alain Millot

Professeur référent

handicap - Anne Lodéon

13 Romans-sur-Isère

Offre pédagogique

© CRD Valence Romans Agglo

Éveil

Éveil musical -

Edwige Jacquet-Wacogne

Éveil musique et danse -

Edwige Jacquet-Wacogne,
Virginia Chevalier

Instruments polyphoniques

Piano - Gwenaële Michel,
Glawdys Wild, Victoria Sol

Guitare - Mickaël Noël

Accordéon - Lucile Moury

Percussions - David Catil,
Marc Chevalier

Harpe - Delphine Latil

Carillon - *découverte et
initiation (renseignements
auprès du Conservatoire)*

Culture musicale

Formation musicale -

Flore Bezault, Jean-François
Michel, Yasmine Réa,
en cours de recrutement

Analyse et composition -

Sebastian Halas

Cordes

Violon - Anaïd Nazar,

Sabine Debruyne

Alto - Sylvie Pascalis

Violoncelle -

Taron Karapétian

Contrebasse - Sara Cailloux

Bois

Flûte traversière - Aurélien
Josien

Hautbois -

Mauricio Arriagada Rios

Clarinete -

Jean-François Rocher

Basson - Fagott -

Bernard Laurent

Saxophone -

Florent Pommaret

Cuivres

Trompette - Cornet -

Marc Métifiot

Trombone - Tuba -

Euphonium -

Laurent Lapassa

Cor - Delphine Meriaux

Musique ancienne

Viole de gambe -

Agustina Gendey-Merono

Luth - Wanda Kozyra

Harpes anciennes -

Delphine Latil

**Ateliers de musique
ancienne (instruments
anciens / modernes)** -

professeurs de musique
ancienne

Musiques actuelles

**Coordination, batterie,
ateliers** - Mickaël Pastorelli

Guitare électrique -

Christophe Mannarelli

Guitare basse électrique -

Gil Lachenal

Ateliers guitares musiques actuelles

/ d'accompagnement -

Bernard Laurent

Chant - ateliers -

en cours de recrutement

Claviers - ateliers -

en cours de recrutement

MAO - Baptiste Pierre, intervenants extérieurs

Son (dans le cadre du DEM MAA) -

David Mouillon

FM musiques actuelles -

en cours de recrutement

Histoire des musiques actuelles -

Mickaël Pastorelli

Voix

Chant lyrique -

Cécile Delort

Chant choral -

Edwige Jacquet-Wacogne

Atelier chant et scène -

Cécile Delort

Filière voix -

Cécile Delort, Edwige Jacquet-Wacogne

Accompagnement chant -

Jean-François Michel

Jazz

Harmonie Jazz -

Gil Lachenal

Initiation au piano jazz (musiciens confirmés) -

Gil Lachenal

Ateliers jazz -

Gil Lachenal

Ateliers d'improvisation jazz (musiques actuelles) -

Gil Lachenal

Big Band -

Patrice Foudon

Accompagnement

Instrumental -

Anne-Sophie Charignon-Chapon, Victoria Sol

Vocal -

Jean-François Michel

Danse piano -

Olivia Kremer

Danse percussions -

Farid Joneau

Musiques traditionnelles

Ateliers musique traditionnelle d'Arménie et du Caucase - Duduk -

Levon Chatikyan

Danse

Coordination -

Nora Commandeur

Éveil musique et danse -

Edwige Jacquet-Wacogne, Virginia Chevalier

Initiation danse -

Virginia Chevalier, Nora Commandeur

Danse classique -

Virginia Chevalier

Danse contemporaine -

Cécile Delabroy, Nora Commandeur

Atelier de création danse contemporaine -

Nora Commandeur

Formation musicale danseur -

Mallory Begou

Histoire de la danse -

Mallory Begou

Anatomie de la danse -

Anne-Laure Gueudret

INFOS PRATIQUES

14 Modalités d'inscription

Réinscriptions du 2 au 31 mai 2024

La procédure de réinscription s'effectue en ligne via mon espace DuoNET.

Inscriptions du 3 au 30 juin 2024

Les pré-inscriptions se déroulent en ligne sur le site internet de Valence Romans Agglo : conservatoire.valenceromansagglo.fr

Les frais de scolarité prennent en compte le lieu de résidence, le quotient familial des parents et l'enseignement choisi. Une simulation tarifaire peut être réalisée sur demande auprès du service scolarité du site d'inscription.

La scolarité se déroule de septembre à juin avec interruption pendant les vacances scolaires.

L'inscription au Conservatoire comporte systématiquement un test d'entrée ou un entretien.

Documents à fournir

- Justificatif d'impôts sur le revenu ou à défaut, photocopie de l'avis d'imposition complet 2023 (revenus 2022),
- Photocopie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, eau, quittance de loyer...),
- Photocopie de la carte d'étudiant ou de certificat de scolarité pour les + de 18 ans (à fournir à la rentrée),
- Frais de dossier (payable en ligne) : 16 € pour chaque élève inscrit,
- Certificat médical à fournir obligatoirement dès le 1^{er} cours pour la pratique de la danse, l'initiation et l'éveil musique et danse,
- Photo d'identité récente,
- Attestation d'assurance responsabilité civile,
- Seulement en cas de naissance après l'avis d'imposition : Photocopie de l'Attestation CAF indiquant le nom du ou des enfants à charge (ou photocopie du livret de famille).

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Samedi 1^{er} juin 2024 de 9h30 à 17h00

15 Tarifs année scolaire

Différents tarifs sont proposés. Ils varient en fonction du quotient familial et du lieu de résidence des élèves : communes de l'Agglo, communes hors Agglo en Drôme, communes hors Drôme. Les tranches indiquées (T1 à T9) correspondent aux quotients familiaux.

Tarif 1 : Éveil - Initiation

Éveil musical ou Éveil Danse ou Éveil Musique & Danse ou Initiation Danse.

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 350	66€	99€	160€
T2 > 351 à 500	83€	124€	199€
T3 > 501 à 650	103€	154€	247€
T4 > 651 à 800	128€	193€	309€
T5 > 801 à 950	142€	213€	342€
T6 > 951 à 1100	155€	233€	373€
T7 > 1101 à 1250	179€	269€	431€
T8 > 1251 à 1400	206€	310€	495€
T9 > 1401 et +	248€	372€	595€

Tarif 2 : Éveil avec autre pratique / Formation musicale ou Analyse écriture

Formation Musicale seule (Scolaire, Étudiant ou Adulte) ou Analyse écriture seule ou éveil avec pratique instrumentale ou éveil musical + initiation danse.

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 350	88€	133€	212€
T2 > 351 à 500	110€	165€	263€
T3 > 501 à 650	138€	207€	332€
T4 > 651 à 800	172€	258€	412€
T5 > 801 à 950	189€	283€	453€
T6 > 951 à 1100	207€	311€	497€
T7 > 1101 à 1250	238€	357€	572€
T8 > 1251 à 1400	275€	412€	660€
T9 > 1401 et +	329€	494€	790€

* voir page 32 / ** voir page 32

Tarif 3 (1) : Scolaires - étudiants

Forfait Scolaire ou Étudiant - 1 discipline – Traditionnel ou CHAM/CHAD. Instrument ou Danse ou Chant ou Direction de chœur (Formation musicale et 2 pratiques collectives incluses).

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 350	98€	148 €	237€
T2 > 351 à 500	123€	185€	296€
T3 > 501 à 650	154€	232€	371€
T4 > 651 à 800	193€	289€	462€
T5 > 801 à 950	212€	319€	511€
T6 > 951 à 1100	233€	350€	560€
T7 > 1101 à 1250	268€	403€	644€
T8 > 1251 à 1400	309€	463€	741€
T9 > 1401 et +	371€	556€	890€

Tarif 4 (1) : Cycle d'orientation professionnelle ou classes préparatoires ou Adultes

Forfait COP / Classes Préparatoires (incluant la participation aux services universitaires) / Adultes 1 discipline - Traditionnel Instrument ou Danse ou Chant ou Direction de chœur (Formation musicale et Pratiques Collectives incluses).

Quotient familial*	Communes Agglo**	Communes hors Agglo	Communes hors Drôme
T1 > 0 à 350	132€	198€	317€
T2 > 351 à 500	165€	248€	396€
T3 > 501 à 650	206€	310€	495€
T4 > 651 à 800	257€	385€	616€
T5 > 801 à 950	283€	425€	680€
T6 > 951 à 1100	312€	468€	749€
T7 > 1101 à 1250	358€	538€	860€
T8 > 1251 à 1400	412€	619€	989€
T9 > 1401 et +	494€	742€	1187€

(1) Au-delà de 1 discipline dominante, application d'une réduction de 50 % pour chaque discipline supplémentaire.

* voir page 32 / ** voir page 32

Tarifs forfaitaires

Frais de dossier	
Forfait à l'année par élève	16 €
Location d'instruments (forfait trimestriel)	
Accordéon - Basson - Cor - Flûte - Guitare Violon - Alto - Clarinette - Hautbois - Saxophone Trombone - Trompette - Tuba - Xylophone	30 €
Violoncelle - Viole de gambe - Instruments ba- roques - Contrebasse - Théorbe - Luth - Harpe	55 €
Location d'instruments en plastique (forfait annuel)	
Clarinette - Duduk	30 €
Pratique collective Hors Coursus (Orchestre, Chorale, Musique de Chambre, Choriste, Direction de Chœur) et Tarif Atelier seul y compris Stage de Musique Ancienne	
Forfait à l'année	132 €
Masterclasses - Stages	
Pour les élèves extérieurs au CRD : Forfait demi-journée Forfait à la journée	33 € 66 €
Pour les élèves du CRD, de JAV et de la Cordonnerie	Gratuité
Stage de danse	
Pour les élèves extérieurs au CRD	83 €
Pour les élèves du CRD	Gratuité
Direction d'Orchestre (forfait annuel) <i>Réduction de 50 % pour les élèves pratiquant déjà une discipline au CRD</i>	
Agglomération	231 €
Hors agglomération / Drôme	346 €
Hors agglomération / Hors Drôme	439 €
DMA - répétitions - accompagnement de groupes	
Forfait à l'année par musicien	66 €
Autres tarifs	
Location studio d'enregistrement (département musiques actuelles) : forfait à la journée	198 €
Participant invité	Gratuité
Auditeur libre	16 €
Étudiants étrangers, forfait à l'année	890€
Fanfare 1 ^{er} Régiment de Spahis, forfait à l'année	132 €



© Y. Montero Valence Romans Agglo

***Calcul du Quotient Familial exprimé en euros :**

1/12^e des ressources imposables de l'année N-2 divisées par le nombre de parts. 2 parts minimum par foyer (responsable seul ou en couple) + 1 part par enfant à charge.

****Communes de l'Agglo :**

Alixan, Barbières, Barcelonne, Beaugard-Baret, Beaumont-lès-Valence, Beauvallon, Bésayes, Bourg-de-Péage, Bourg-lès-Valence, Chabeuil, Châteaouble, Châtillon-Saint-Jean, Chatuzange-le-Goubet, Charpey, Châteauneuf-sur-Isère, Clérieux, Combovin, Crépol, Étoile-sur-Rhône, Eymeux, Génissieux, Geyssans, Granges-les-Beaumont, Hostun, Jaillans, La Baume-Cornillane, La Baume-d'Hostun, Le Chalon, Malissard, Marches, Miribel, Montéléger, Montélier, Montmeyran, Montmiral, Montrigaud, Montvendre, Mours-Saint-Eusèbe, Ourches, Parnans, Peyrins, Peyrus, Portes-lès-Valence, Rochefort-Samson, Romans-sur-Isère, Saint-Bardoux, Saint-Bonnet-de-Valclérieux, Saint-Christophe-et-le-Laris, Saint-Laurent-d'Onay, Saint-Marcel-lès-Valence, Saint-Michel-sur-Savasse, Saint-Paul-lès-Romans, Saint-Vincent-la-Commanderie, Triors, Upie, Valence, Valherbasse.

16 Modalités générales

Frais de dossier et de scolarité

Les frais de dossier d'un montant forfaitaire de 16 € par élève inscrit sont indépendants des frais de scolarité, ils ne sont pas remboursables.

Les frais de scolarité font l'objet d'une facture annuelle, généralement adressée en décembre pour les élèves inscrits en début d'année. Pour ceux inscrits plus tardivement, la facture sera émise à la fin du trimestre suivant.

Dans un délai de deux mois après la réception de la facture, aucune réclamation ne pourra être acceptée.

Les frais de scolarité dépendent de la discipline pratiquée, du statut de l'élève (scolaire-étudiant/cycle d'orientation professionnelle, adulte...), du lieu de domicile du redevable et de son quotient familial, calculé selon les critères définis par la collectivité.

Les pièces justificatives doivent être fournies au moment de la réinscription ou de l'inscription en ligne. En cas d'impossibilité, les familles ont jusqu'au 15 octobre de l'année d'inscription, dernier délai. Au-delà de cette date aucun justificatif ne sera pris en compte, la cotisation maximum sera appliquée.

Toute demande particulière liée à un changement brutal et important de situation financière par rapport à l'année de déclaration des revenus (N-2), sera examinée au cas par cas par le directeur sur présentation de justificatifs. La demande doit être formulée par écrit au directeur du Conservatoire avant le 15 octobre de l'année scolaire concernée.

Pour tout élève inscrit en début d'année, en l'absence de demande de congé ou de démission formulée par écrit avant le 15 octobre, les frais de scolarité sont dus pour l'année entière.

En cas d'inscription en cours d'année :

- Avant le 1^{er} janvier : les frais de scolarité sont dus en totalité.
- Du 2 janvier au 31 mars : les frais de scolarité sont dus pour les 2/3.
- Après le 1^{er} avril, les frais de scolarité sont dus pour 1/3.

Les frais de location d'instrument couvrent la totalité d'un trimestre. Tout trimestre entamé reste dû.

Participation financière

Au-delà de l'année scolaire écoulée, si les familles ne se sont pas acquittées des frais de scolarité, elles ne pourront prétendre à une réinscription.

La participation financière demandée aux usagers ne couvre qu'une faible partie du coût réel des enseignements. En conséquence, la cotisation ne peut être calculée ou révisée au prorata du nombre de cours reçus.

Aucune réduction ne peut être appliquée sur les tarifs forfaitaires.

Sont considérés comme étudiants, les élèves de plus de 18 ans qui justifieront d'une carte d'étudiant, en vertu de laquelle leur sera appliqué le tarif scolaire/étudiant.

Les élèves initialement inscrits en cursus « cycle d'orientation professionnelle ou CPES » conservent leur statut étudiant lorsqu'ils s'inscrivent dans une discipline supplémentaire.

Les participants invités qui correspondent à des usagers expérimentés apportant des compétences utiles dans le cadre de certaines activités du conservatoire bénéficient de la gratuité.

Sur accord de la direction, le conservatoire peut admettre certains usagers comme auditeurs libres. Dans ce cas, ils sont exonérés des frais de scolarité mais doivent s'acquitter des frais de dossier liés à leur inscription administrative.

17 Modalités particulières

L'éveil musical + initiation danse ou l'éveil avec pratique instrumentale relèvent de la grille tarifaire 2 (éveil avec autre pratique).

Dans le cas où un enfant bénéficie de l'éveil avec pratique instrumentale + une initiation danse, le tarif appliqué est celui de la grille éveil avec pratique instrumentale (tarif 2) + 50 % de la grille éveil/initiation (tarif 1). À noter que la pratique instrumentale peut être pratiquée avec l'éveil musical mais pas avec l'éveil musique et danse.

En revanche pour les élèves inscrits en cursus instrumental et qui souhaitent pratiquer une initiation danse, la facturation sera établie sur la base du tarif 3

+ 50 % du tarif de grille "initiation danse" (tarif 1). Au-delà d'une discipline dominante, il sera fait application d'une réduction de 50 % sur le tarif des autres disciplines (excepté pour les tarifs forfaitaires).

La culture musicale relève de la grille "tarif 2" (formation musicale).

Le cours de préparation au baccalauréat (culture par l'écoute) relève du tarif forfaitaire "pratique collective" sauf s'il est pratiqué dans le cadre d'un cursus.

Le cours d'informatique musical relève du tarif "pratique collective" lorsqu'il est pris seul, sauf s'il est pratiqué dans le cadre d'un cursus.

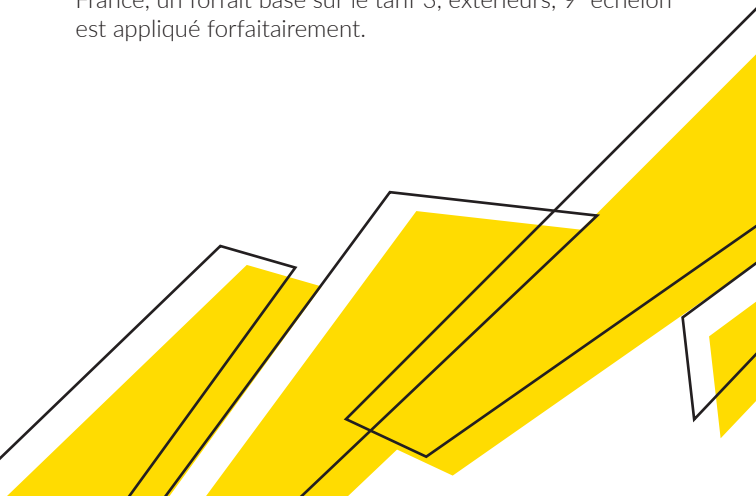
Dans le cadre des cursus en instruments des cycles 1, 2 et 3, les ateliers de pratique collective sont limités à deux dans toutes les spécialités de la discipline « musique » (y compris les pratiques collectives associées au chant). Au-delà, la pratique collective supplémentaire sera facturée en plus à l'exception des élèves inscrits en cursus "danse classique" qui pourront bénéficier d'un atelier "danse contemporaine" inclus dans leur cursus. Cette dernière disposition s'applique aussi bien aux élèves danseurs inscrits en classes à horaires aménagés qu'en traditionnel.

Pour les élèves inscrits en cursus danse, chaque discipline supplémentaire prise en dehors de ce cursus fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

Pour les élèves inscrits dans les cursus qui sont axés sur la pratique d'ensemble tels que le jazz et les musiques actuelles, toute pratique collective ne relevant pas de ces mêmes esthétiques sera facturée en plus.

Le stage de musique ancienne est gratuit pour tous les élèves déjà inscrits dans une discipline au conservatoire.

Pour les étudiants étrangers venant faire leurs études en France, un forfait basé sur le tarif 3, extérieurs, 9^e échelon est appliqué forfaitairement.



18 Calendrier Rentrée 2024-2025

Du 2 au 11 septembre 2024

Tests d'admissions pour les nouveaux inscrits.

Du 11 au 13 septembre 2024

Réunions d'information par disciplines avec les professeurs pour les élèves inscrits en traditionnel et en CHAM / CHAD.

À partir du 16 septembre 2024

Reprise des cours pour les élèves inscrits en CHAM / CHAD et en enseignement traditionnel.

À partir du lundi 23 septembre 2024

Reprise des orchestres et pratiques collectives

Octobre 2024

Test d'entrée chant lyrique le mardi 1^{er} octobre 2024 à Valence. Réunion COP / CPES jeudi 3 octobre 2024 à 18h30. Examen d'admission des Cycles d'Orientation Professionnelle (COP) et des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES) le 7 octobre 2024 à Romans-sur-Isère pour le Jazz, et le 8 octobre 2024 à Valence pour les autres.

19 Location d'instruments

Les familles ont la possibilité de louer certains instruments auprès du Conservatoire pour les deux premières années d'apprentissage en fonction des disponibilités et sous réserve d'une attestation d'assurance obligatoire. Renseignements à l'accueil et au service scolarité de chaque site.

20 L'équipe administrative et technique

Direction du Conservatoire

Didier Vadrot, Directeur du Conservatoire.

En cours de recrutement, Adjoint du directeur.

Laurence Sibille, responsable administrative et financière.

Gilles Guillot, responsable action culturelle, communication et partenariats.

Site de Valence

Didier Vadrot, responsable de la Maison de la Musique et de la Danse.

Laurence Sibille, responsable administrative et financière.

Alexandra Ripart-Jasseny, responsable des études.

Philippe Bory, secrétariat de direction.

Françoise Selles, *en cours de recrutement*, service scolarité.

Alexandra Charpentier-Bultez, comptabilité, service scolarité.

Sofiane Guechi, régisseur général.

Cécile Peigne, accueil.

Sophiane Guerbas, James Demoulin, Fanny Berçot, surveillants.

Site de Romans-sur-Isère

En cours de recrutement, responsable Cité de la musique.

Gilles Guillot, responsable action culturelle, communication et partenariats.

Anne Dedourge, Valérie Gelas, assistantes administratives - scolarité.

Matthieu Vanpeene, accueil - scolarité.

Vincent Chantriaux, régisseur.

Baptiste Pierre, référent Pôle numérique.

Frédéric Réa, Cyril Bachiri, Théo Meriguet, accueil - maintenance.

Mariame Mikidadi, Oudha Zemour, entretien.

21 Les partenaires

Partenaires institutionnels

- Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes (DRAC)
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Conseil Départemental de la Drôme
- Éducation nationale - Direction académique
- Direction de la Lecture publique - Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo
- Villes de Romans-sur-Isère et Valence
- Le Lux - Scène Nationale - Valence
- Comédie de Valence - Centre Dramatique National Drôme Ardèche (CDN)
- Le Théâtre de la Ville - Valence
- Le Train Théâtre - Portes-lès-Valence
- Les Clévos Cité des savoirs - Étoile-sur-Rhône
- Musée de Valence (arts et archéologie)
- Établissements scolaires : groupe scolaire Bayet - Valence, collège Jean Zay - Valence, collège André Malraux - Romans-sur-Isère
- Maison Pour Tous du Polygone - Valence
- Valence Romans Tourisme
- Réseau des conservatoires et écoles de musique de la Drôme
- Romans Scènes
- AGIP Campus UGA Valence Drôme Ardèche
- ESISAR (École Nationale Supérieure en Systèmes Avancés et Réseaux) - Grenoble INP
- ESAD (Ecole supérieure d'art et Design) - Valence
- UGA (Université Grenoble-Alpes)

Partenaires associatifs

- Jazz Action Valence (JAV)
- SMAC La Cordo - Cité de la musique - Romans-sur-Isère
- Association du Chœur Hélios - Valence
- Association des Parents d'Élèves du Conservatoire (APEC)
- Association Drômans Cadence
- Association Drôme de Guitares
- Association Rayonnement de la Musique Sacrée
- Centre musical international Jean-Sébastien Bach (CMI) - Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- Compagnie 26 (saison musicale du Temple Saint Ruf) - Valence
- Din Di Rin Din - Valence
- Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme
- Festival d'un Jour - L'Équipée - Bourg-lès-Valence
- Jeunesses Musicales de France (JMF) - Valence
- Le Grand Classique
- Maison de quartier Saint-Nicolas - Romans-sur-Isère
- MJC Robert-Martin - Romans-sur-Isère
- Orchestre des Mandolines Estudiantina - Valence
- Orchestre d'Harmonie de Romans-sur-Isère, de Bourg-de-Péage et autres associations de pratique amateur du territoire
- Radio MEGA
- Universités populaires ACCES et UPAVAL
- Arts Passion
- Paroisse St-Émilien - Valence
- Association diocésaine de la Drôme



> Site de Valence - Maison de la Musique et de la Danse

32, avenue Georges Clémenceau 26000 Valence
Tél. 04 75 78 50 80
conservatoire-valence@valenceromansagglo.fr

> Site de Romans-sur-Isère - Cité de la musique

3, quai Sainte-Claire 26100 Romans-sur-Isère
Tél. 04 75 02 26 42
conservatoire-romans@valenceromansagglo.fr

Horaires d'ouverture

> Service administratif

Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Site de Romans-sur-Isère :

- accueil téléphonique : 8h30-12h / 13h30-17h30 (vendredi 17h)
- secrétariat 13h30-17h30 (vendredi 17h) et mercredi toute la journée

Vacances scolaires : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Fermeture au public pendant les vacances scolaires mais permanences téléphoniques.

> Activités pédagogiques

Du lundi au samedi (voir site internet)

Fermeture annuelle des 2 sites

du 13 juillet au 11 août 2024

conservatoire.valenceromansagglo.fr 

valenceromansagglo.fr    